

*Questions orales***LA COMMISSION CANADIENNE DU BLÉ****L'ÉTABLISSEMENT DES PRIX ET LE TRANSPORT DES GRAINS DE PROVENDE**

**M. Stan Schellenberger (Wetaskiwin):** Monsieur le Président, ma question s'adresse au ministre des Transports qui est aussi chargé de la Commission canadienne du blé. C'est actuellement le chaos le plus complet dans l'établissement des prix et le transport des grains de provende dans l'Ouest du Canada parce qu'il y a manipulation des quotas d'orge, qu'il existe de très grands écarts dans les prix des mélanges à base d'orge et que le prix initial de l'orge et d'autres céréales de provende est bas. Le ministre va-t-il ordonner immédiatement une enquête pour mettre fin à cet état de choses absolument inacceptable?

**L'hon. Lloyd Axworthy (ministre des Transports):** Monsieur le Président, je crois qu'il faut prendre les propos du député avec un grain de sel lorsqu'il dit que le chaos règne dans l'établissement des prix et le transport des grains de provende. Nous sommes en train d'examiner la situation actuellement. Il voudra bien admettre avec moi que le gouvernement a effectué les paiements anticipés pour les grains de provende, surtout l'orge, parce que le cours mondial de cette céréale a sensiblement augmenté, à peu près 30 p. 100, au cours des deux ou trois derniers mois. Nous fournissons beaucoup plus de liquidités aux agriculteurs de cette région. Mais s'il peut prouver qu'il existe des problèmes de ce genre dans sa région, je tâcherai de voir ce qu'il en est exactement.

**LES PRIX INITIAUX DU GRAIN**

**M. Stan Schellenberger (Wetaskiwin):** Monsieur le Président, les quotas sur le marché libre sont généralement de sept boisseaux plus élevés que ceux de la Commission et voilà maintenant qu'ils sont exactement pareils. Le prix du grain de la Commission est de \$15 inférieur au prix du marché libre. Les agriculteurs ont donc leur grain sur les bras, la Commission canadienne du blé n'ayant pas de grain en quantité suffisante pour le livrer sur les marchés d'exportation et les ventes d'orge sont donc reportées. Tout en fêtant la mort du Corbeau ce soir, j'entends par là le tarif du Corbeau, pourrait-il en profiter pour majorer les prix initiaux de la Commission et lui demander d'accroître les quotas sur le marché libre pour qu'il y ait au moins un semblant de système de commercialisation dans l'Ouest?

**L'hon. Lloyd Axworthy (ministre des Transports):** Monsieur le Président, lorsque nous honorerons ce soir la promulgation de la loi sur les transports ferroviaires qui va être très profitable à l'Ouest du Canada, nous en profiterons pour jeter un coup d'œil sur la situation qui existe dans le domaine du grain de provende. Le député n'ignore sans doute pas que le marché du grain de provende est fort capricieux depuis deux ou trois mois et que c'est pour cette raison qu'il y a des différences de prix. Nous tâchons de voir ce qu'il en est exactement, mais il faudra que nous consultations notre collègue, le ministre d'État. Nous ne manquerons certes pas d'en discuter et nous tâcherons de faire rapport de nos démarches le plus tôt possible à la Chambre.

**LE REVENU NATIONAL****LA DEMANDE DU MINISTÈRE EN VUE D'AVOIR ACCÈS AUX BANQUES DE DONNÉES MUNICIPALES**

**L'hon. Perrin Beatty (Wellington-Dufferin-Simcoe):** Monsieur le Président, j'ai une question à poser au président du Conseil du Trésor, de qui relève la réglementation protégeant la vie privée des Canadiens. Est-ce que son secrétaire parlementaire, le député de Kitchener, parlait en son nom lorsque dans une interview donnée au *Record* de Kitchener-Waterloo il a condamné la tentative du ministère du Revenu de se brancher sur les banques de données municipales, lorsqu'il a affirmé que cette demande était malavisée et qu'il faisait des pressions pour qu'on n'approche plus à l'avenir ni Kitchener ni d'autres municipalités à cette fin? Le secrétaire parlementaire parlait-il au nom du président du Conseil du Trésor?

**L'hon. Herb Gray (président du Conseil du Trésor):** Monsieur le Président, mon secrétaire parlementaire parlait en sa qualité de député de Kitchener, dont il assure fort bien la représentation.

**ON DEMANDE AU MINISTRE DE METTRE UN TERME À UNE TELLE PRATIQUE**

**L'hon. Perrin Beatty (Wellington-Dufferin-Simcoe):** Monsieur le Président, nous verrons quels résultats il obtiendra. Le député a dit que, non content de faire pression auprès du président du Conseil du Trésor et du ministre de la Justice, il avait écrit au ministre du Revenu national pour condamner cette initiative et demander un changement. Il a également déclaré au cours d'une interview que ce n'était pas là des choses à faire en démocratie parlementaire.

Considérant l'opposition croissante que cette initiative révoltante soulève auprès de son propre caucus et des Canadiens en général, est-ce que le ministre du Revenu national va maintenant mettre un terme à cette pratique odieuse, reconnaître qu'on n'aurait jamais dû approcher la ville de Kitchener et donner aux Canadiens l'assurance qu'on ne recommencera pas auprès d'autres municipalités, comme l'a demandé le député de Kitchener?

[Français]

**L'hon. Pierre Bussières (ministre du Revenu national):** Monsieur le Président, je pense qu'il faut clarifier toute cette question. Le député doit se rappeler, et les autres députés de cette Chambre doivent se le rappeler également, que la semaine dernière, lorsque j'ai répondu à sa question, j'ai bien indiqué que notre pratique n'était pas de demander toutes les informations, toutes les données qui peuvent être contenues dans les banques d'information d'une ville ou d'une municipalité. Ce que nous voulions, c'était des renseignements particuliers concernant certaines informations qui, de toute façon, sont disponibles au public, et c'est ce que nous faisons. Et si la lettre qui a été écrite par un des fonctionnaires du ministère à la ville de Kitchener donnait l'impression qu'il s'agissait d'autre chose, cette impression est fautive et ce n'est pas la politique pratiquée par le ministère.